



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Reprise de la quarante-septième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 13 octobre 1969,
à 11 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
Point 1 de l'ordre du jour :	
Rapports du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement	1

Président : M. Raymond SCHEYVEN (Belgique).

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapports du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (E/4752, E/4624/Add.2)

1. Le **PRESIDENT** dit que le Conseil est saisi d'un rapport d'activité du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement sur l'établissement d'un projet préliminaire de stratégie internationale du développement (E/4752¹), ainsi que du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa quatrième session (E/4624/Add.2²).

2. Pour M. VIAUD (France), si le rapport d'activité peut donner l'impression que les objectifs du Comité préparatoire étaient modestes, il n'en reste pas moins que le Comité a réalisé de louables progrès si l'on considère à quel point il est difficile de prévoir le progrès économique et social qui sera accompli dans les pays en voie de développement au cours de la prochaine décennie; en fait, le Comité s'est attaqué au problème de manière plus audacieuse que certains autres organes et il a obtenu quelques résultats pratiques qui pourront servir de guide très utile à l'élaboration du document final qui doit marquer le début de la deuxième Décennie du développement.

3. Les membres du Conseil sont également membres du Comité préparatoire et, de ce fait, le rapport ne leur est pas inconnu. La délégation française se bornera à faire deux remarques. Premièrement, étant donné que le Comité préparatoire ne se réunira plus que deux fois, c'est au Conseil qu'il appartiendra de soumettre, à la prochaine session de l'Assemblée générale, les recommandations relatives à la deuxième Décennie du développement. Lorsqu'il le fera, il ne devra pas seulement tenir compte des mesures qui permettront à la communauté internationale de contribuer au progrès économique et social des pays en voie de développement pendant la Décennie, mais il devra envisager également un moyen approprié pour marquer le début de la Décennie — événement d'autant plus solennel qu'il coïnci-

dera avec le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. L'ordre du jour de la quarante-neuvième session du Conseil à Genève devra tenir compte de ces questions, de même que de toute autre question que le Conseil devra reprendre à son compte lorsque le Comité préparatoire sera dissous. L'essentiel des travaux du Conseil ne consistera pas seulement à préparer la deuxième Décennie du développement, mais aussi à résoudre les difficultés qui se poseront jour après jour pendant la Décennie lorsqu'on essaiera d'atteindre les objectifs fixés au départ. De l'avis de la délégation française, c'est au Conseil seul qu'il appartient de mettre au point une méthode d'évaluation et de proposer des mesures qui permettront à l'Assemblée générale de prendre les décisions nécessaires.

4. Deuxièmement, il faut considérer le problème de l'universalité : le rapport contient des suggestions en matière de politiques internationales qui devraient être acceptables pour tous les Etats Membres, mais les résultats obtenus seront bien moins efficaces s'il y a des Etats Membres qui s'abstiennent de participer. Certains Etats s'estiment déjà dans ce cas; si les défections continuent, elles rendront impossible l'effort concerté que l'on attendait et risqueront de faire douter des intentions des Nations Unies et de donner à la stratégie l'apparence d'une simple juxtaposition de mesures bilatérales. La délégation française espère que le Conseil, ou ses membres qui sont également membres de la Deuxième Commission, réfléchiront à la question de l'universalité et rechercheront des solutions utiles à tous les Etats.

5. Le Comité préparatoire devrait tenir sa prochaine session à Genève. La délégation française comprend toutefois que cela puisse créer certains problèmes, et elle est disposée à discuter de cette question en vue de parvenir à une solution acceptable. Si la session doit avoir lieu à New York, elle ne devra commencer que lorsqu'on aura disposé, après la fin de la deuxième reprise de la neuvième session du Conseil du commerce et du développement, de suffisamment de temps pour étudier les conclusions du Conseil et pour permettre aux gouvernements de donner leurs instructions. Il semble qu'un intervalle d'au moins deux semaines soit nécessaire, et M. Viaud propose de faire commencer la cinquième session du Comité préparatoire au cours de la première semaine de mars au lieu de la dernière semaine de février, à condition que cet ajournement ne soulève aucune difficulté.

6. Le **PRESIDENT** suggère que la question des dates de la cinquième session soit examinée à la séance du 27 octobre 1969, où l'on doit débattre du calendrier des conférences et des réunions pour 1970 et 1971.

7. Selon M. ALLEN (Royaume-Uni), le rapport du Comité préparatoire sur sa quatrième session montre que si tous les

¹ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Annexes, point 40 de l'ordre du jour, document A/7699.

² Ibid., document A/7525/Add.3.

espoirs n'ont pas été réalisés, les progrès accomplis constituent indéniablement un exemple de coopération internationale. Il espère que la Deuxième Commission accordera l'importance qui convient aux travaux du Comité préparatoire et des institutions spécialisées, dont la contribution est essentielle au succès de la stratégie du développement.

8. La délégation britannique se réserve de présenter ultérieurement des observations sur certains points du rapport, notamment le projet de préambule³; bien qu'elle considère ce dernier comme un point de départ utile, elle ne saurait accepter certaines parties du libellé ni certains des points mis en relief; par exemple, le terme "les gouvernements" devrait être remplacé par "les gouvernements participant à la Décennie". La rédaction du paragraphe 11 du projet de préambule devra également être réexaminée avec soin en temps voulu.

9. M. OSMAN (Soudan) fait remarquer que le représentant de la France a fait allusion au caractère universel des travaux se rapportant à la Décennie, alors que le représentant du Royaume-Uni n'a fait mention que des gouvernements participants. La délégation soudanaise estime que la participation doit être universelle.

10. Le PRESIDENT dit que le Conseil a clos sa discussion sur cette question et donne lecture du projet de résolution suivant :

"Le Conseil économique et social,

"Ayant examiné le rapport d'activité du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement sur l'établissement d'un projet préli-

³ *Ibid.*, document A/7525/Add.3, annexe.

minaire de stratégie internationale du développement ainsi que le rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa quatrième session,

"1. Transmet ces rapports à l'Assemblée générale;

"2. Appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les commentaires et observations que le Conseil a formulés à ce sujet⁴."

11. M. GHELEV (Bulgarie) demande que l'on mette aux voix le projet de résolution et dit qu'il expliquera ensuite son vote.

Par 24 voix contre 2, le projet de résolution est adopté.

12. M. GHELEV (Bulgarie) explique qu'en votant contre le projet de résolution, sa délégation a voulu réaffirmer le principe exprimé dans la lettre que le représentant de la Bulgarie a adressée, le 24 février 1969, au Président de l'Assemblée générale⁵.

13. M. LOBANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques), expliquant son vote, dit qu'en se prononçant contre l'adoption du projet de résolution, il s'est conformé aux vues exprimées dans la lettre que le représentant de l'Union soviétique a adressée le 21 février 1969 au Président de l'Assemblée générale⁶.

La séance est levée à 11 h 30.

⁴ *Ibid.*, vingt-quatrième session, Supplément No 3A (A/7603/Add.1), chap. I.

⁵ *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 37 de l'ordre du jour, document A/7491.

⁶ *Ibid.*, document A/7490.